



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil municipal :
le 28/10/2025

Publication :
le 07/11/2025

Délibération n° D-2025-357

Marchés publics - Requalification du Groupe Scolaire La
Mirandelle - Installation de bâtiments modulaires - Autorisation
de lancement de la consultation

Président :
Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Sérgolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURVAULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD.

Secrétaire de séance : Madame NADAL Aurore

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Florence VILLES, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Cathy GIRARDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur François GIBERT, Madame Julia FALSE, ayant donné pouvoir à Madame Elsa FORTAGE

Excusés :

Monsieur Guillaume JUIN, Monsieur Baptiste DAVID.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 novembre 2025

Délibération n° D-2025-357

Direction Bâtiments et Projets

Marchés publics - Requalification du Groupe Scolaire La Mirandelle - Installation de bâtiments modulaires - Autorisation de lancement de la consultation

Monsieur Elmano MARTINS, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Avec 19 groupes scolaires publics, soit plus de 4 000 enfants scolarisés en maternelle et élémentaire, la Ville de Niort s'engage activement aux côtés de la communauté éducative pour offrir un cadre d'apprentissage de qualité à tous les jeunes niortais.

Chaque année, le patrimoine scolaire est entretenu et des rénovations lourdes sont engagées sur les groupes scolaires qui nécessitent une mise aux normes, une adaptation aux besoins.

Un projet de requalification est engagé sur le groupe scolaire de la Mirandelle.-

En effet, la capacité d'accueil du groupe scolaire est limitée, les bâtiments sont hétérogènes, les espaces dédiés à la restauration scolaire trop petits. Deux bâtiments modulaires sont utilisés actuellement, mais n'offrent pas des conditions d'accueil optimales pour les élèves et les enseignants.

Par délibération en date du 16 juin 2025, le Conseil municipal a approuvé le programme et l'enveloppe affectée aux travaux, ainsi que le lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre pour ce projet.

Le 16 septembre 2025, l'équipe FRENESIS, a reçu notification du marché de maîtrise d'œuvre pour le projet la requalification de la partie élémentaire et de la restauration du groupe scolaire de La Mirandelle.

Dans l'objectif de maintenir les conditions d'accueil des élèves et de travail des équipes pédagogiques durant les travaux, une première phase préparatoire consistera à mettre en place des bâtiments temporaires, via une location, pour pallier à la démolition et la suppression d'une partie des bâtiments existants.

Le programme des travaux prévoit l'installation de bâtiment modulaire préfabriqué afin d'accueillir :

- 2 salles de classes élémentaires ;
- 1 salle des enseignants ;
- 1 bureau de la direction ;
- 1 bloc sanitaire ;
- 1 local technique.

La surface globale des modulaires avoisinera les 200m².

Le marché sera constitué d'un lot unique : Bâtiments modulaires.

L'estimation financière pour ce lot est de 300 000 € TTC (valeur septembre 2025).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'étendue des besoins tels que définis ci-dessus ;
- autoriser la signature du ou des marché(s) à intervenir à l'issue de la procédure.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Aurore NADAL

Jérôme BALOGE